Fiche de lecture : (cyber) harcélement, sortir de la violence, à l'écran et sur les écrans, par Bérengère Stassin

Thibault Chassat

Mai 2021

Indentifier

titre : (cyber)harcèlement

sous-titre : sortir de la violence, à l'école et sur les écrans

 auteur
 : Bérengère Stassin

 éditeur
 : C&F éditions

 ISBN
 : 978-2-915825-94-7

date de publication : juin 2019

L'auteur : Bérengère Stassin est une enseignante-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Lorraine. Elle tient un carnet de recherche en ligne intitulé Cyberviolence & Cyberharcèlement

Contexte de parution : ce livre est décrit par l'auteur comme un "ouvrage de synthèse, une revue de la littérature scientifique, une revue de faits d'actualité". Il a été écrit dans le but de prolonger les réflexions engagées dans les travaux menés au sein du Centre de recherche sur les médiations (Crem) de l'université de Lorraine.

Structure de l'ouvrage : ce livre se compose de quatre chapitres : le premier traite du harcèlement scolaire, le second de la cyberviolence, le troisième du cyberharcèlement, et le quatrième de la lutte conte le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école. Nous nous concentrerons sur ce quatrième chapitre.

Analyser

L'éducation à l'empathie est pertinente pour lutter contre le (cyber)harcèlement

L'auteur axe son argumentation sur trois points : elle présente d'abord le rôle des émotions dans le (cyber)harcèlement scolaire, puis elle évoque les dispositifs ludiques pour éduquer à l'empathie et parle enfin de la méthode de la préoccupation partagée.

Les émotions ont un rôle primordial dans le harcèlement et le harcèlement, que ça soit du côté des agresseurs ou du côté des victimes : « chaque partie prenante est traversée par un état émotionnel particulier » (Catheline, 2015 ; Romano, 2015). Sur le point particulier du cyberharcèlement, l'auteur explique que « l'absence de face à face propre à la communication électronique et l'impossibilité d'accéder au visage de la personne que l'on attaque, donc à ses émotions, étaient des facteurs de diminution de l'empathie ». Éduquer à l'empathie peut donc être une solution pour lutter contre le (cyber)harcèlement.

L'auteur présente de nombreux jeux ou activités, comme le jeu des mousquetaires, ou encore le jeu des trois figures crées par des chercheurs, et explique que selon une étude menée par Omar Zanna dans le cadre du projet EPLUCHE (« de l'empathie pour lutter contre le harcèlement à l'école » (Zanna, 2015)), qui consistait à proposer une éducation à l'empathie pendant deux ans consécutifs à des élèves de 20 classes de CM1 puis CM2, parmi les élevés qui ont reçu une éducation à l'empathie, la proportion d'enfants

victimes de harcèlement avait diminué (passant de 15% à 6%).

Finalement, l'auteur évoque la méthode de la préoccupation partagée, qui a été développé dans les années 1970 par Anatol Pikas. Cette méthode, non blâmante, permet de traiter les situations de (cyber)harcèlement repérées au sein d'un établissement scolaire. Elle consiste à organiser des entretiens, au début individuel, entre une « personne ressource » de l'établissement et les différents agresseurs. Les élèves sont reçus plusieurs fois, et « sont amenés à réfléchir à la situation de l'élève ciblé, à confier ce qu'ils savent, à identifier et à verbaliser les raisons de son mal-être ». Le groupe d'agresseur est ensuite reçu collectivement, dans le but de casser la dynamique collective. Le but de la méthode est de développer l'empathie des agresseurs.

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est pertinente pour lutter contre le (cyber)harcèlement

L'argumentation de Bérengère Stassin s'oriente ici sur deux points : un état des lieux des relations entre adolescents et médias sociaux, et ensuite les enjeux de l'EMI.

Tout d'abord, l'auteur précise et déconstruit la caractérisation négative de la culture populaire quant aux liens entre les adolescents et les réseaux sociaux : tout n'est pas à jeter, les médias sociaux ne sont pas que danger et violence. Elle détaille ensuite l'important des médias sociaux dans le « processus de sociabilisation des adolescents » et dans la construction d'eux même. Ensuite, l'auteur dénonce la doctrine du digital native, qui laisse à penser que la capacité à se mouvoir au sein du web et des médias sociaux est innée. Elle explique que des études (Cordier, 2015 ; Johnson, et al., 2017) montent que les adolescents ont des lacunes en termes de culture numérique et de fonctionnement du web (fonctionnement interne des moteurs de recherche, écologie et économie du web, droit d'auteur et droit à l'image, marchandisation). La lutte contre le cyberharcèlement passe donc également par l'éducation aux médias sociaux.

Les enjeux de l'EMI sont ensuite évoqués. Ce programme vise à « permettent aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication », à « former des "cybercitoyens" actifs et éclairés ». Dans la lutte contre le cyberharcèlement, il s'agit d'apprendre aux adolescents « à réfléchir aux contenues consultés, publiés ou relayés », et à former à l'auto-modération en ligne ainsi qu'au repérage puis signalement des contenus violents. Enfin, l'auteur explique que, à son avis, le téléphone portable ne devrait pas être interdit à l'école, mais on devrait encadrer son usage, et de « développer une pensée critique quant à son utilisation ».

Mettre en perspective

L'auteur explique qu'éduquer les jeunes élèves aux médias et à l'information permettrait est pertinent pour lutter contre le cyberharcèlement. Elle explique notamment qu'avoir une formation sur le fonctionnement interne des moteurs de recherche, sur l'écologie et économie du web, sur le droit d'auteur et aux droits à l'image, ainsi que sur la marchandisation « que dont les GAFAM de nos données personnelles » (Johnson, et al., 2017).

Or, dans (cyber)harcèlement, sortir de la violence, à l'école et sur les écrans, S.Stassin indique page 119 que « le cyberharcèlement est surtout très présent au collège ». Il faudrait donc, pour lutter efficacement contre le cyberharcèlement, éduquer les collégiens aux médias et à l'information, et les former sur les thèmes abordés ci-dessus.

Cependant, les sujets mentionnés peuvent être d'un niveau de complexité difficilement accessible à une population âgée de 11 à 15 ans. Par exemple, le fonctionnement d'un moteur de recherche comme Google repose, entre autre, sur l'algorithme de PageRank, crée par Sergey Brin et Lawrence Page. Cet algorithme permet d'attribuer une note à un ensemble de page web. Comprendre précisément un tel algorithme nécessite des connaissances avancées d'algèbre linéaire, classiquement enseignée en études supérieures.

Former les collégiens, et les former précisément sur les modes de fonctionnement du numérique, ainsi que sur ses enjeux, est donc compliqué dans la mesure ou leur connaissance dans les autres domaines restent limitées. Une formation de bas niveau reste toutefois possible.

Citations

- « l'usage juvénile des médias sociaux est ainsi corrélé à l'apprentissage d'une forme d'autonomie vis-à-vis de la sphère familiale, et à l'intégration à la sociabilité des pairs, qui elle-même participe au processus de socialisation des individus » (Balleys, 2018)
 - Cette citation me semble intéressant, car elle présente un aspect positif de l'utilisation des médias sociaux par les adolescents, alors que cette utilisation est souvent présentée comme uniquement dangereuse ou violence.
- « Le cyberespace facilite des niveaux d'empathie affective et cognitives peu élevée chez les individus de part l'éloignement de la victime et parfois l'anonymat de l'agresseur qui est ainsi plus susceptible d'adopter des comportements inhibés par ailleurs » (Blaya, 2013 : 118)
 - Cette citation semble intéressante puisqu'elle évoque les caractéristiques même du support numérique (anonymat et éloignement des interlocuteurs) et ce que cela implique sur le cyberharcèlement. Cette caractérisation du support fait écho à la théorie du support développé par Bruno Bachimont (2004). Il explique que le support numérique permet une connaissance inscrite : il permet une mémorisation, et à terme une transmission, de celle-ci. Cela entraîne une diffusion de la connaissance à très large échelle et une mémorisation a priori infinie. Il implique également que l'inscription du harcèlement ne se fait plus par voie orale ou par la gestuelle, mais par voie numérique, ce qui modifie les niveaux d'empathie affective et cognitive.

Glossaire

- média social: « média numérique basé sur les caractéristiques du Web 2.0, qui vise à faciliter la création et le partage de contenu généré par les utilisateurs, la collaboration et l'interaction sociale.
 » (Office québécois de la langue française, 2011)
- empathie émotionnelle : « elle nous permet de réagir aux émotions des autres : lorsque nous voyons quelqu'un pleurer ou souffrir, nous éprouvons généralement, de manière spontanée, un ressenti désagréable ; lorsque nous voyons quelqu'un rire ou sourire, nous avons tendance à rire et à sourire également. » (Stassin, 2019)
- empathie cognitive : « elle nous permet de nous représenter, d'imaginer les états mentaux et émotionnels d'autrui, les réactions qu'il aura face à telle ou telle situation » (Stassin, 2019)

Lectures associées

- Boyd, Danah (2016). C'est compliqué. Les vies numériques des adolescents. Traduit de l'anglais par Hervé Le Crosnier, préface de Sophie Pène. Caen : C&F Éditions.
 - La lecture de cet ouvrage semble intéressante, notamment pour mieux comprendre et appréhender le cyberharcèlement des adolescents. En effet, comprendre en profondeur les usages et les « vies numériques » des adolescents semble indispensable pour appréhender un phénomène qui prend lieu dans le numérique.
- Ertzscheid, Olivier (2013). Qu'est-ce que l'identité numérique ? Enjeux, outils, méthodologies. Marseille : OpenEditions Press.
 - Bérengère Stassin évoque l'importance des réseaux sociaux dans la construction des adolescents. Elle explique qu'ils bâtissent une identité numérique essentielle au développement d'eux même. Il serait donc intéressant de creuser ce concept d'identité numérique.